

DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON DE SULLY-SUR-LOIRE
COMMUNE DE VIGLAIN 45600

mail : viglain@wanadoo.fr
Tél. : 02.38.37.20.15

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2026
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-six, le 4 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VIGLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Éric LEGRAND, Maire.

Date de convocation : 29/05/2026

Présents : Mmes et Mrs Éric LEGRAND, Lucette BENOIST, Anthony VETOIS, Marine LEGRAND, Dominique BILLOTEY, Frédéric CHARLES, Claude BERTHON, Lysiane CHEVALIER, Éric BOISQUILLON, Natacha CRNJANSKI, Franck HODEAU, Muriel MICHAUT, Irina LEROY, Mme Séverine DARDE.

Absents excusés : M. Jérémy LEMOUCHER

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mme Dominique BILLOTEY

1° - APPROBATION DE LA PRECEDENTE SEANCE :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la séance du 7 mai 2026

**2°- ANNULATION DE LA DELIBERATION 2026-25 : DECISION MODIFICATIVE
N°1 DU BUDGET ASSAINISSEMENT Délib : 2026-30 :**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 adopté par délibération n° 2026-12 en date du 5 mars 2026 ;

Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération n°2026-25 en date du 7 mai 2026 ;

Considérant qu'il est plus approprié d'établir un budget supplémentaire pour reporter, notamment les restes à réaliser ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'annuler la délibération 2026-25 du 7 mai 2026 portant adoption de la décision modificative n°1.

3°- AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - 25300 COMMUNE – Délib. n°2026-31
(Annule et remplace la délibération n° 2026 – 07)

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice excédentaire	90 812.02
B. Résultats antérieurs reportés excédentaires	191 236.12
C. Résultat excédentaire à affecter	282 048.14
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (D 001 si déficit) (R 001 si excédent)	- 41 175.07
E. Solde des restes à réaliser en dépenses d'investissement	106 000.00
F. Solde des restes à réaliser en recettes d'investissement	71 469.50
AFFECTATION	282 048.14
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	97 500.00
2) Report en fonctionnement R 002	184 548.14

4°- VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – 25300 COMMUNE – Délib. n° 2026 – 32 :

Après examen des propositions présentées et des documents budgétaires annexés, le conseil municipal approuve le Budget Supplémentaire 2026 qui s'équilibre comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0	106 000.00
Recettes	0	106 000.00

**5°- AFFECTATION DES RESULTATS 2025 - 25303 SERVICE ASSAINISSEMENT –
Délibération 2026 – 33 (Annule et remplace Délib. n° 2026 – 09) :**

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice excédentaire	4 257.45
G. Résultats antérieurs reportés excédentaires	29 541.49
H. Résultat excédentaire à affecter	41 705.34
Solde d'exécution de la section d'investissement	
I. Solde d'exécution cumulé d'investissement (D 001 si déficit) (R 001 si excédent)	230 124.93
J. Solde des restes à réaliser en dépenses d'investissement	62 415.16
AFFECTATION	41 705.34
3) Affectation en réserves R 1068 en investissement	
4) Report en fonctionnement R 002	41 705.34

**6°- VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 – 25303 ASSAINISSEMENT –
Délib. n° 2026 - 34**

Après examen des propositions présentées et des documents budgétaires annexés, le conseil municipal approuve le Budget Supplémentaire assainissement 2026 qui s'équilibre comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	7 906.40	58 815.16
Recettes	7 906.40	58 815.16

7° - AFFAIRES DIVERSES :

Le Maire informe que :

- La commune embauche 3 saisonniers pour la période estivale
- Le véhicule électrique a été livré le mercredi 3 juin
- M. Valentin PECHERE, chef de projet développement a été reçu en mairie par le Maire pour présenter un projet agrivoltaïque sur la commune.
- M. le maire a été destinataire d'un courrier de la Communauté de Communes du Val de Sully informant d'un atelier de travail le lundi 29 juin pour réfléchir aux orientations d'aménagement pour le lotissement « les Terres du Bourg 2 »
- La commune a été destinataire d'une invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire pour la Fondation Sologne

A VOS AGENDAS :

- ✓ Visite des bâtiments communaux : le samedi 6 juin à 8h30
- ✓ Coupe de France du Club Automodélisme : 12, 13 et 14 juin 2026
- ✓ Commémoration de l'appel du 18 juin : le 18 juin 2026 à 11h
- ✓ Fête de la Musique : Samedi 20 juin 2026
- ✓ Spectacle de l'école : Samedi 27 juin 2026 à 11h
- ✓ Atelier de travail PLUI : Lundi 29 juin 2026 de 18h30 à 20h30
- ✓ Repas champêtre : 14 juillet 2026 à l'espace Gabriel de Jaucourt
- ✓ Rassemblement Vintage + concours Miss Pin'Up : 18 et 19 juillet 2026
- ✓ Fête des Battages : Dimanche 2 août 2026
- ✓ Conseil Municipal : Jeudi 10 septembre 2026 à 19h00

Affiché le 11 juin 2026
Le Maire,
Éric LEGRAND

